

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 250/04

AMR 41/031/2004 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE JURIDIQUE TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

MEXIQUE Heriberto Gómez Coello (h) avocat
María del Carmen Grajales Castillejos (f), avocate
Eduardo Hernández Sánchez (h), membre de la communauté indigène tzotzil, 19 ans
Carlos Navarro Pérez (h), membre de la communauté indigène tzeltal, 23 ans
Enrique Hernández Ramos (h)
Romelia Ramos Bermúdez (f)
Carlos Alberto Velasco (h)

Londres, le 17 août 2004

Deux avocats, Heriberto Gómez Coello et María del Carmen Grajales Castillejos, ont été arrêtés par la police le 11 août dans la municipalité de Cintalapa, située dans le sud de l'État du Chiapas. Ils étaient chargés de défendre Eduardo Hernández Sánchez, Carlos Navarro Pérez, Enrique Hernández Ramos et Romelia Ramos Bermúdez, appréhendés entre janvier et avril 2004. Amnesty International est préoccupée par la sécurité des personnes mentionnées ci-dessus car certaines informations indiquent que trois d'entre elles ont été soumises à la torture.

Le 12 août, les autorités ont libéré María del Carmen Grajales Castillejos sous caution, en attendant que des poursuites soient engagées contre elle. Heriberto Gómez Coello reste incarcéré à Cintalapa car, selon les informations reçues, il ne peut faire face au montant de sa caution. Les deux avocats sont accusés d'avoir tenté de faire de fausses déclarations (*falsedad de declaraciones en grado de tentativa*). On pense qu'il s'agit là d'une manœuvre visant à les empêcher de défendre leurs clients.

Le 11 août, la police a également arrêté Carlos Alberto Velasco, qui, selon le ministère public, aurait vu Eduardo Hernández Sánchez abattre un enseignant, en décembre 2003. Carlos Alberto Velasco aurait toutefois déclaré devant un juge qu'il n'avait pas assisté à cet homicide et qu'il ignorait l'identité de son auteur. D'après certaines sources, il a lui aussi été inculpé de faux témoignage.

Eduardo Hernández Sánchez, Carlos Navarro Pérez, Enrique Hernández Ramos et Romelia Ramos Bermúdez sont accusés d'implication dans l'homicide dont un enseignant a été victime, en décembre 2003, dans la ville de San Cristobal de las Casas (État du Chiapas). Trois d'entre eux auraient été torturés par des représentants de la police de l'État qui cherchaient à leur arracher des « aveux ».

Eduardo Hernández Sánchez a été arrêté le 5 janvier 2004 à San Cristobal de las Casas par quatre policiers, qui lui ont mis les menottes et bandé les yeux avant de l'emmener dans les faubourgs de la ville. Ils l'auraient frappé à maintes reprises au niveau du ventre et des parties génitales. Ensuite, ils lui auraient versé de l'eau dans le nez afin de le contraindre à « avouer » le meurtre. À un moment donné, l'un des policiers aurait déclaré : « *Chef, il ne parlera pas.* » Le lendemain, Eduardo Hernández Sánchez a été conduit au bureau du procureur général de l'État du Chiapas, à Tuxtla Gutiérrez, où on l'aurait obligé, sous la menace d'une arme, à poser avec une arme à feu pour des photos. Il a été incarcéré le 9 janvier.

Carlos Navarro Pérez aurait été arrêté le 24 janvier, à San Cristobal de las Casas, par deux hommes qui ne disposaient pas de mandat. Ils l'ont emmené au bureau du substitut du procureur afin qu'il soit interrogé au sujet de l'homicide. On lui aurait dit : « *Si tu avoues avoir tué le professeur, on te paiera.* » La séance d'interrogatoire s'est poursuivie dans une camionnette, où quatre représentants de la police de l'État auraient frappé Carlos Navarro Pérez à maintes reprises en lui demandant : « *Qui t'a payé [pour tuer le professeur] ?* » Par deux fois, ils lui ont mis un sac en plastique sur la tête, et il a fini par perdre connaissance. Carlos Navarro Pérez a été incarcéré le 26 janvier.

Il a de nouveau été questionné au bureau du procureur général de l'État du Chiapas, à Tuxtla Gutiérrez, où il aurait encore été battu en présence de dix policiers et d'un représentant du ministère public. Le 26 janvier, Carlos Navarro Pérez a été contraint à signer une déclaration dans laquelle il « avouait » le meurtre et désignait Eduardo Hernández Sánchez comme son complice, ainsi

que Romelia Ramos Bermúdez et son fils Enrique Hernández Ramos comme les instigateurs de l'assassinat. Romelia Ramos Bermúdez et Enrique Hernández Ramos ont respectivement été appréhendés le 26 janvier et le 15 avril. D'après les conclusions d'un examen psychologique, Enrique Hernández Ramos a été torturé en détention.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

– dites-vous préoccupé par la sécurité de Heriberto Gómez Coello et María del Carmen Grajales Castillejos, deux avocats, et de Carlos Alberto Velasco, qui ont été arrêtés en août 2004, ainsi que par celle d'Eduardo Hernández Sánchez, de Carlos Navarro Pérez, d'Enrique Hernández Ramos et de Romelia Ramos Bermúdez, appréhendés entre janvier et avril 2004 ;

– demandez instamment qu'une enquête impartiale, approfondie et indépendante soit menée dans les meilleurs délais sur les actes de torture dont Eduardo Hernández Sánchez, Carlos Navarro Pérez et Enrique Hernández Ramos auraient été victimes, et que les responsables présumés de tels agissements soient déférés à la justice ;

– exhortez les autorités à veiller à ce que les procédures judiciaires engagées contre les personnes nommées ci-dessus soient conformes aux normes internationales d'équité et dites que toute information obtenue par la torture doit être considérée comme irrecevable lors d'un procès ;

– rappelez aux autorités que la Déclaration des Nations unies sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus proclame la légitimité des activités des défenseurs des droits humains et leur droit de mener ces activités sans restriction ni craintes de représailles.

APPELS À :

Procureur général du Chiapas :

Mariano Herrán Salvatti
Procurador General de Justicia del Estado de Chiapas
Libramiento Norte s/n
Infonavit El Rosario
Tuxtla Gutiérrez, Chiapas
Mexique

Fax : +52 961 616 57 24

Formule d'appel : *Señor Procurador*, / Monsieur le Procureur général,

Gouverneur de l'État du Chiapas :

Pablo Salazar Mendiguchia
Gobernador del Estado de Chiapas
Palacio de Gobierno del Estado de Chiapas
Av. Central y Primera Oriente
Colonia Centro, C.P. 29009
Tuxtla Gutiérrez, Chiapas, Mexique

Fax : +52 961 612 09 17

Formule d'appel : *Señor Gobernador*, / Monsieur le Gouverneur,

Procureur général de la République :

General Rafael Marcial Macedo de la Concha
Procurador General de la República
Procuraduría General de la República
Reforma Cuauhtemoc esq. Violeta 75
Col. Guerrero, Delegación Cuauhtémoc
México D.F., C.P. 06500, Mexique

Fax : +525 55 346 0983 (si un correspondant vous répond, demandez : « *me da tono de fax por favor* »)

Formule d'appel : *Señor Procurador General*, / Monsieur le Procureur général,

Ministre de l'Intérieur :

Lic. Santiago Creel
Secretario de Gobernación
Secretaría de Gobernación
Bucareli 99, 1er. piso
Col. Juárez
Delegación Cuauhtémoc
México D.F., C.P. 06600
Mexique

Fax : +52 5 55 093 3414

Formule d'appel : *Señor Secretario*, / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Organisation non gouvernementale :

Centro de Derechos Humanos Fray Bartolomé de las Casas
Brasil# 14 Barrio Mexicanos
CP 29240
San Cristóbal de las Casas, Chiapas
Mexique

Fax : +52 967 6783551 (veuillez demander : « *tono de fax, por favor* »)

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 28 SEPTEMBRE 2004, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.